



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**  
**Le 10 avril 2025**

L'an deux mil vingt cinq, le dix avril, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 04 avril 2025 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Pouvoirs** : Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

**Absent excusé** : Pierre-Marie DELANOY.

**Quorum** : 8

**Secrétaire de séance** : Françoise TULARS.

Monsieur le Maire étant absent, Monsieur Jérôme JOMIER préside le conseil municipal du 10 avril 2025.

Monsieur JOMIER demande aux élus leur accord pour ajouter un ordre du jour, la mise en consultation de la proposition de document-cadre relatif à l'implantation d'installations photovoltaïques sur des surfaces agricoles et forestières compte tenu de l'urgence. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'ajout de cet ordre du jour.

• **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 11 mars 2025** :

Le Procès-Verbal du 11 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

• **Vote des taux des trois taxes** :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux.

<b>Taxes</b>	<b>Taux de référence 2024</b>
Taxe foncière bâtie	29.60
Taxe foncière non bâtie	20.33
Taxe d'habitation	14.85

- **Demande de subvention amendes de police :**

La commune de Meaulne-Vitray peut prétendre bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police pour l'année 2025. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter cette aide auprès du Conseil Départemental de l'Allier afin de subventionner des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière à hauteur de 40%. Le coût global du projet est de 17 866.39€HT, l'aide du Département sollicitée est de 7 146.55€HT.

- **Demande de subvention du centre hospitalier de Montluçon pour l'acquisition d'un TEP SCAN, annule et remplace la délibération 2025-01-03 du 04 février 2025 :**

Lors du conseil municipal du 04 février 2025, les élus ont été invités à délibérer sur la demande de subvention du centre hospitalier de Montluçon concernant l'acquisition d'un TEP SCAN. A l'unanimité, le Conseil a décidé de participer à hauteur de 2.50€ par habitant pour cette acquisition, il a aussi été décidé que la commune de Meaulne-Vitray financerait la part de la Communauté de communes du Pays de Tronçais à hauteur de 2.5€ par habitant également pour être ensuite remboursée sous forme de fonds de concours exceptionnel, la Communauté de communes ne pouvant verser une subvention directement au centre hospitalier.

Cependant, la Préfecture n'a pas autorisé la démarche, la Communauté de communes a donc trouvé une autre solution pour participer à cette acquisition.

Il est donc nécessaire d'annuler la délibération 2025-01-03 qui stipulait que la commune participerait à hauteur de 5€ par habitant avec une recette de 2.50€ par habitant de remboursement de la Communauté de communes.

Le Conseil approuve (une abstention) cette annulation et autorise la nouvelle délibération précisant la seule participation de la commune à hauteur de 2.50€ par habitant.

- **Révision simplifiée du PLU :**

La commune déléguée de Meaulne est dotée d'un PLU qui a été approuvé par délibération du Conseil municipal le 07 octobre 2009 et révisé en 2013.

La révision simplifiée consiste à réduire des zones A et N du PLU afin de permettre le développement de deux entreprises existantes sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies par le PADD. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la révision simplifiée du PLU de la commune déléguée de Meaulne.

- **Enquête publique du projet de parc éolien « Le Bois de l'Epôt » sur les communes d'Epineuil-le-Fleuriel et de Saint Vitte :**

Monsieur JOMIER fait lecture du courrier de la Préfecture du Cher du 13 février 2025. Le projet du parc est composé de trois aérogénérateurs, de plateformes, de deux postes de livraison électrique et d'un réseau de raccordement électrique inter-éolien ainsi que d'un réseau de chemin d'accès aux éoliennes et aux postes de livraison.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de rendre un avis défavorable à l'installation du projet le « Bois de l'Epôt » sur les communes d'Epineuil-le-Fleuriel et de Saint Vitte dans le département du Cher.

- **Budget Primitif Chaufferie :**

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif du budget annexe Chaufferie. Ce budget s'équilibre à 103 617.74 € en fonctionnement et à 66 328.60 € en investissement.

- **Budget Primitif Cheval Blanc :**

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif du budget annexe Cheval Blanc. Ce budget s'équilibre à 55 536.41 € en fonctionnement et à 39 466.78 € en investissement.

- **Budget Primitif Boulangerie :**

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif du budget annexe Boulangerie. Ce budget s'équilibre à 17 937 € en fonctionnement et à 57 606.93 € en investissement.

- **Budget Primitif Commune :**

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif du budget principal Commune. Ce budget s'équilibre à 977 639.72 € en fonctionnement et à 372 948.41€ € en investissement.

- **Mise en consultation de la proposition de document-cadre relatif à l'implantation d'installations photovoltaïques sur des surfaces agricoles et forestières :**

La Chambre d'Agriculture de l'Allier a déposé le 12 décembre 2024 à la Préfecture de l'Allier une proposition de document-cadre présentant les zones concernées par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (n°2023-175 du 10 mars 2023 ainsi que le décret n°2024-318 du 08 avril 2024).

Les trois zones concernées sur la Communauté de communes du Pays de Tronçais se situent sur les communes d'Ainay-le-Château, de Cérilly et de Isle-et-Bardais.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de rendre un avis défavorable concernant les lieux choisis par la Chambre d'Agriculture.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur JOMIER fait lecture du courrier de l'Association des Maires de France concernant le séisme en Birmanie survenu le 28 mars dernier. L'Association des maires de France invite les collectivités à contribuer à l'appel aux dons. Le Conseil décide de ne pas participer, n'ayant pas versé de subvention lors du séisme en Turquie l'année précédente.
- Monsieur JOMIER fait lecture du courrier de demande de subvention de l'association MUREDE (Musée de la Résistance et de la Déportation de Montluçon et du Bourbonnais). Le Conseil municipal décide de faire une subvention de 100€ à l'association.
- Monsieur JOMIER précise que le rapport d'activité 2024 du SDIS sera envoyé à l'ensemble des élus pour lecture.
- Mme CHAUSSENOT précise que la conférence de M CEGARRA du Domaine M qui a eu lieu le dimanche 06 avril à la salle polyvalente de Vitray, a rencontré un franc succès.
- Monsieur JOMIER rappelle que la remise des diplômes et des bons d'achat pour le concours des maisons fleuries et des maisons décorées a lieu le samedi 12 avril en salle du conseil. Les élus sont invités à être présents.
- Monsieur JOMIER rappelle que la Boucle de Tronçais a lieu le samedi 19 avril.
- Monsieur JOMIER présente le projet de l'aide aux devoirs après l'école. La Communauté de communes du Pays de Tronçais, qui a la compétence école, doit organiser prochainement

une réunion avec toutes les parties concernées pour une mise en place à la rentrée scolaire de septembre 2025.

- Monsieur CASAUX précise qu'il n'y aura pas de distribution de la Banque Alimentaire durant les trois semaines comportant des jeudis fériés (semaines 18, 19 et 22).
- Madame CHAUSSENOT a assisté au vernissage de l'exposition photographique qui a eu lieu à Epineuil-le-Fleuriel le mercredi 09 avril 2025. Ce vernissage, sur le thème du sport, était l'occasion de découvrir le livre « Jeunes Olympiques » représentant les 13 disciplines sportives photographiées par les élèves de l'IME de Saint Amand Montrond et d'une classe ULIS de Bourges.

***Prochain Conseil municipal le jeudi 15 mai 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

L'adjoint au Maire,



Jérôme JOMIER

La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Françoise Tulars", is written over a horizontal line. Below the signature, the name "Françoise TULARS" is printed in a standard font.

Françoise TULARS



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 15 mai 2025**

**Présents :** Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Procurations :** Carine LAPLAINE à Karine KREMER ; Arthur CASAUX à Anthony MERCIER ; David GUILLAUME à Pierre-Marie DELANOY.

**Absents excusés :** Marie-Paule DUBREUIL.

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>DÉCISIONS</b>
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 avril 2025.	Approuvé à l'unanimité
Nouveau partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Allier.	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention association Aumance Tronçais Cyclisme.	13 pour, 1 abstention
Demande de subvention association MUREDE.	Approuvé à l'unanimité
Décision modificative BP Boulangerie : modification des amortissements.	Approuvé à l'unanimité
Décision modificative BP Commune : virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.	Approuvé à l'unanimité
Nouvelle convention de stérilisation avec l'association 30 Millions d'Amis.	Approuvé à l'unanimité

